

Appel à mobilisation le 2 juin

Centres de rétention : dehors ou dedans, nous restons aux côtés des étrangers !

Nous appelons à un rassemblement solidaire le mardi 2 juin, de 17 heures à 17 heures 45 devant la gare de Plaisir-Grignon,

pour marcher en direction du Centre de rétention administrative de Plaisir (CRA-Plaisir) où nous allons réaffirmer aux étrangers enfermés notre soutien et notre vigilance, pour dire notre attachement à l'indépendance des associations, à leur liberté de parole et de témoignage.

Le ministère de l'Immigration a décidé d'éclater en huit « lots », à partir du 2 juin 2009, la mission associative - dorénavant partagée entre six « prestataires » - assurée depuis 25 ans par La Cimade pour apporter un soutien juridique aux étrangers enfermés dans les centres de rétention administrative. Ce faisant, il ne vise prioritairement ni la protection effective du droit des étrangers placés en rétention ni le pluralisme associatif, comme il le prétend.

En opérant un tel morcellement géographique, cette réforme supprime toute réelle possibilité de vision globale de la société civile dans ces lieux d'enfermement. Plus grave, elle transforme l'aide à l'exercice effectif des droits des étrangers en rétention en une simple mission d'information.

En écartant La Cimade d'un grand nombre de centres de rétention administrative, le gouvernement cherche en outre à se débarrasser d'un témoin dont la prise de parole publique indépendante, les analyses et les rapports d'observation gênent sa politique du chiffre en matière d'éloignement.

Les droits de l'Homme et les libertés fondamentales ne sont pas à vendre ! Face à une logique de concurrence des associations, nous revendiquons une logique de compétence et une parole citoyenne indépendante.

Associations, syndicats, avocats, citoyens, à l'intérieur ou en dehors des centres de rétention, nous continuerons à aider les étrangers pour la défense de leurs droits et de leur dignité. Dans les permanences, dans les tribunaux, dans les préfectures, dans les aéroports, dans la rue, nous poursuivrons nos actions auprès des étrangers et de leurs familles.

Premiers signataires :

ACAT-France, ADDE, Anafé, Comede, Emmaüs-France, Gisti, La Cimade, Ligue des droits de l'Homme, Réseau éducation sans frontières, le Secours catholique, le Syndicat des avocats de France, Syndicat de la magistrature